









somme de 1 407 500 \$.

# La SODEC étouffe le cinéma documentaire québécois

[Accueil] / [Opinion] / [Idées]



Photo: iStock Le documentaire dans son ensemble offre un regard unique sur le Québec et sur le monde, estiment les signataires.

#### Texte collectif\* 1 mars 2022

IDÉES Idées

유

 $\vee$ 



Or, en 2013, alors que le montant d'aide à la production de la SODEC était de 26 millions, la part allouée au documentaire se chiffrait à 2,8 millions, soit 11 % du budget total. C'était déjà trop peu. Alors que la SODEC investit aujourd'hui plus de 41 millions en production cinématographique et télévisuelle, comment comprendre que le budget accordé au documentaire ait, lui, été amputé de plus de la moitié par rapport à ce qu'il était il y a dix ans ?

Le mépris s'exprime par un pourcentage : 3,4 %. Ce chiffre représente

la part du budget que la SODEC a consacrée à la production de longs

2020-2021. Dix-sept productions se seront donc partagé la famélique

et moyens métrages documentaires pour l'exercice financier

Comment légitimer le fait que la société d'État qui a le mandat de soutenir la cinématographie québécoise n'octroie que 3,4 % de son enveloppe de production au genre documentaire qui, le premier, a fait exister le cinéma québécois dans le monde et lui vaut encore aujourd'hui une grande part de sa notoriété. Rappelons que 1,4 million, ce n'est même pas la moitié du budget moyen d'un seul long métrage de fiction au Québec! Sommes-nous amnésiques? Avons-nous oublié d'où nous venons ? Peut-on percevoir autrement que comme un signe de désaffection le peu d'égard que la SODEC témoigne envers cette pratique qui accompagne le Québec dans son histoire depuis soixante ans?

Année après année, le documentaire fait la preuve de sa pertinence sociale, de son audace formelle, de sa capacité à prendre le réel à bras-le-corps et à nous nommer comme peuple, à nous faire réfléchir comme société. Les longs métrages documentaires québécois sont reconnus et récompensés dans les plus grands festivals du monde. Encore cette année, le Festival de Berlin accueillait deux longs métrages documentaires québécois (Geographies of Solitude, de Jacquelyn Mills, et Cette maison, de Miryam Charles) et la SODEC s'enorgueillissait de leur présence dans cet événement important. En contribuant à renouveler le langage du documentaire, ces deux films font aussi la preuve que le genre est bien vivant et en phase avec la société qui l'a vu naître.

Mais au-delà des succès dans les festivals, le documentaire dans son ensemble offre un regard unique sur le Québec et sur le monde. Il nous permet de comprendre l'époque complexe que nous traversons. Par le temps consacré à approfondir un sujet, à côtoyer un milieu, les documentaristes parviennent à cerner des enjeux de société comme aucune autre pratique ne peut le faire. Leurs films sont présentés dans les salles et sur différentes plateformes, sont vus à la télévision ; ils sont encensés par les médias et les revues critiques, ils sont intégrés dans les programmes universitaires et présentés dans les cégeps et les écoles secondaires. Bref, ils participent à la vie démocratique comme aucune autre forme de cinéma.

Alors, pourquoi la SODEC maintient-elle dans un tel état de précarité ce genre majeur, en même temps que les cinéastes et les artisans qui le font exister ?

Nous tenons à rappeler que la SODEC a le mandat de soutenir l'ensemble des pratiques cinématographiques, et que le documentaire en est un des piliers. À maintenir sa participation au documentaire à un niveau aussi négligeable, ce n'est ni à son développement ni à son rayonnement que la SODEC contribue, mais à son étouffement à très court terme.

Si la mission de la SODEC est de « soutenir les entreprises culturelles québécoises », force est de constater qu'elle ne la remplit pas à l'égard des compagnies de production documentaires.

Si la vision de la SODEC vise à ce que « l'industrie culturelle québécoise se démarque sur les plans local et international », elle a aussi une obligation face au documentaire dont elle ne s'acquitte pas.

Nous voulons que cette situation change de manière radicale et rapide. Nous demandons que l'enveloppe attribuée au cinéma documentaire représente dorénavant 15 % des fonds affectés à la production. Nous exigeons que la SODEC gère l'argent public dans un esprit de cohérence avec le caractère singulier et spécifique de la cinématographie québécoise. Le mépris n'aura qu'un temps.

<sup>\*</sup> Liste des signataires en date du 28 février 2022 :











@ ~

### Des cinéastes exigent plus d'argent pour le documentaire



#### Annabelle Caillou et Laurianne Croteau

1 mars 2022 Cinéma







Inquiets et en colère de la tendance à la baisse du financement destiné à la production documentaire accordé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), des cinéastes et des artisans du milieu lancent un cri d'alarme et exigent un rehaussement de l'enveloppe destinée à ce genre cinématographique.

« On manque d'amour, on manque de soutien. [...] Il y a des entreprises qui ferment, des tonnes d'artisans qui n'y arrivent plus avec si peu de moyens, des jeunes qui ne trouvent pas de boîte de production et abandonnent. C'est assez, il faut que ça change et vite! » lance au téléphone le documentariste Denys Desjardins, un des instigateurs du mouvement Pour la suite du doc.

Il signe une lettre publiée sur le site du Devoir mardi, aux côtés de quelque 600 personnes, parmi lesquelles de grands noms du cinéma - tous genres confondus - tels que Fernand Dansereau, Claude Fournier, Marie-José Raymond, Miryam Charles, Denis Villeneuve ou encore Philippe Falardeau.

D'une même voix, ils dénoncent le sous-financement que subit le cinéma documentaire depuis une vingtaine d'années, y voyant une forme de « mépris » de la part de la SODEC, dont le budget total pour aider les productions cinématographiques augmente année après année.

Selon les calculs du rassemblement – basés sur les rapports annuels de la SODEC –, le cinéma documentaire n'a reçu que 3,4 % (1,4 million) du budget alloué à la production cinématographique pour 2020-2021 (41 millions). La moyenne des 18 dernières années est de 8,7 %. La part du lion revient donc au cinéma de fiction. « Nous voulons que cette situation change de manière radicale et rapide. Nous demandons que l'enveloppe attribuée au cinéma documentaire représente dorénavant 15 % des fonds affectés à la production », écrivent-ils.

Financement de la SODEC accordé à la production de documentaires En dollars courants

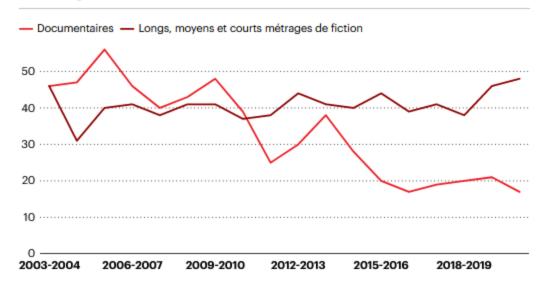
Année	Financement accordé aux documentaires	Proportion de l'aide totale à la production
2003-2004	2,14 M\$	11,4%
2004-2005	2,55 M\$	15,7%
2005-2006	3,13 M\$	14,7%
2006-2007	2,23 M\$	7,3%
2007-2008	2,22 M\$	8,2%
2008-2009	2,45 M\$	9,1%
2009-2010	3,03 M\$	10,4%
2010-2011	2,36 M\$	9,3%
2011-2012	1,84 M\$	7,2%
2012-2013	2,18 M\$	7,3%
2013-2014	2,81 M\$	10,6%
2014-2015	1,91 M\$	8,1%
2015-2016	1,64 M\$	6,4%
2016-2017	1,38 M\$	4,6%
2017-2018	1,79 M\$	6,7%
2018-2019	1,82 M\$	6,4%
2019-2020	2,19 M\$	9,7%
2020-2021	1,41 M\$	3,4%

Tableau : Le Devoir • Source : Coalition Pour la suite du doc

À une seule reprise, depuis 2003, la part du financement accordé par la SODEC au cinéma documentaire a franchi ce fameux seuil de 15 %, soit en 2004-2005. C'est d'ailleurs l'année où le plus grand nombre de documentaires ont vu le jour grâce au financement de la société d'État, soit 56 productions, en l'espace de 18 ans.

En 2020-2021, le nombre de documentaires financés a connu son plus bas niveau, soit seulement 17 films produits. Ce nombre a particulièrement diminué depuis 2015-2016, avec un maximum de 21 films sélectionnés par année, alors que la SODEC en finançait en moyenne 40 de 2003 à 2015.

# Nombre de films sélectionnés dans le programme d'aide à la production, selon le genre



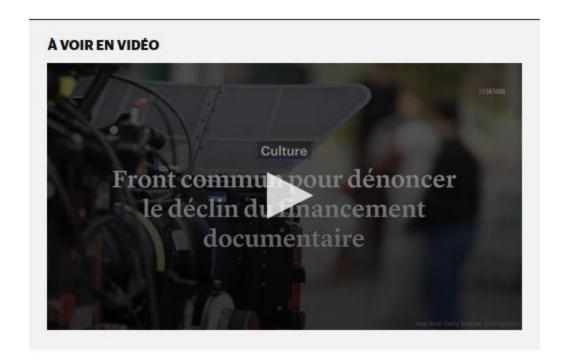
Graphique: Le Devoir • Source: Coalition Pour la suite du doc

Pour les signataires de la lettre, la SODEC ne remplit pas sa mission de « soutenir le développement des entreprises culturelles québécoises ». « À maintenir sa participation au documentaire à un niveau aussi négligeable, ce n'est ni à son développement ni à son rayonnement qu'[elle] contribue, mais à son étouffement à très court terme », déplore-t-on.

#### Rôle essentiel

De son côté, la présidente et chef de la direction de la société d'État, Louise Lantagne, assure que « jamais, en aucun temps, il n'a plané à la SODEC l'ombre d'un mépris sous quelque forme qu'il soit... au contraire, le noble métier de cinéaste documentaire a toujours suscité notre admiration et notre volonté de soutenir leur travail essentiel ».

Sans « vouloir se lancer dans un combat de chiffres », la SODEC a quand même voulu rectifier les calculs du mouvement Pour la suite du doc. Dans un courriel envoyé au *Devoir*, elle explique que les montants inscrits dans les rapports annuels représentent les projets qui se sont concrétisés, et non ceux qui ont été acceptés. Ainsi, pour l'année 2020-2021, la SODEC dit avoir initialement offert 2,19 millions au cinéma documentaire et non seulement 1,4 million.



## La SODEC invite le milieu au dialogue



volonté de soutenir leur travail essentiel».

En réponse à une lettre de POUR LA SUITE DU DOC publiée dans Le

Devoir le 1er mars, la présidente et chef de la direction de la SODEC,

Louise Lantagne tient à affirmer que « nul ne doute du rôle crucial et éclairant du cinéma documentaire dans notre société. Jamais, en aucun temps, il n'a plané à la SODEC l'ombre d'un mépris sous

quelque forme qu'il soit... tout au contraire, le noble métier de

cinéaste documentaire a toujours suscité notre admiration et notre

#### Louise Lantagne

Présidente et chef de la direction de

2 mars 2022

IDÉES Idées





C'est dans cet esprit que, loin de vouloir se lancer dans un combat de chiffres, la SODEC souhaite tout d'abord contextualiser les faits mis de l'avant dans cette lettre, et cela en vue d'approfondir notre compréhension commune des enjeux. La SODEC, ajoute Louise Lantagne, est ouverte à bonifier le financement du documentaire, ce qu'elle a fait depuis 2019 en haussant de 53 % le plafond de l'aide octroyée, passant de 150 000 \$ à 230 000 \$ par projet de film documentaire. Mais comme nous ne sommes pas les seuls bailleurs de fonds du documentaire, force est de constater que la meilleure façon de mieux soutenir son financement ne peut se faire qu'en concertation avec tous les bailleurs de fonds concernés. La SODEC est prête à participer activement à un dialogue constructif. »

#### Le financement du documentaire est en augmentation à la SODEC

Bien que la lettre cite correctement le rapport annuel affirmant que pour l'exercice financier 2020-2021, la SODEC a investi 1,4 M\$, en production de moyens et longs métrages documentaires, elle a, dans les faits, procédé à des offres préliminaires[1] totalisant 2,19 M\$. Il convient de préciser que les montants publiés dans le rapport annuel de gestion de la SODEC reflètent les sommes qu'elle a engagées pendant cette année financière dans des projets ayant pu compléter leur financement auprès d'autres bailleurs de fonds.

Il y a donc un écart entre les projets acceptés par la SODEC dans une année donnée (reflétés dans les tableaux d'acceptation des programmes) et les projets se concrétisant dans la même année (reflétés dans le rapport annuel). Dans l'exemple de 2020-2021, cet écart de 785 600 \$ (2 193 100 \$ - 1 407 500 \$) s'explique par l'incapacité de compléter leur financement ou par la pandémie qui a forcé la mise sur pause de plusieurs projets devant se tourner au cours de l'année, ici ou à l'international.

Dans les faits, la SODEC a augmenté le financement des moyens et longs métrages documentaires : alors qu'entre 2014 et 2017, les offres préliminaires de la SODEC totalisaient en moyenne 1,9 M\$ par année, depuis 2018, cette moyenne est montée à 2,2 M\$, et notons que pour cette année (2021-2022), les offres préliminaires de la SODEC se chiffrent à 2,69 M\$.

#### Pour mieux soutenir le documentaire

Le documentaire fait face à plusieurs enjeux de financement et loin d'ignorer la situation, la SODEC a déjà mis en œuvre certaines actions :

- En 2019, elle a fait passer son plafond d'investissement pour un documentaire, de 150 000 \$ à 200 000 \$, et par la suite de 200 000 \$ à 230 000 \$ en juin 2020. Le plafond d'investissement de la SODEC a donc augmenté de 53 % depuis 2019.
- La SODEC a accepté les demandes de tous les producteurs de prolonger les offres préliminaires dans le contexte de la pandémie, le temps qu'ils puissent compléter le financement de leur documentaire auprès des autres bailleurs de fonds ou amorcer leur tournage.
- Les documentaires tournés depuis le début de la pandémie ont également bénéficié des deux volets du programme d'aide temporaire dans le secteur audiovisuel (volet 1 - aide au maintien des capacités de production dans le secteur audiovisuel et volet 2 - interruption de tournage en raison de la <u>COVID-19</u>).

Enfin, la SODEC réitère qu'elle est toujours en communication avec les associations représentant les producteurs et cinéastes du documentaire afin que ses programmes permettent de mieux financer le documentaire.

[1] Lettre de décision positive de la SODEC dans un projet, conditionnelle à la confirmation des autres partenaires pressentis par la maison de production afin de compléter la structure financière. 🌴 | À propos | Nouvelles | Communiqué | La SODEC contextualise certaines données sur le financement du documentaire et invite le milieu au dialogue

#### 1 MARS 2022

COMMUNIOUÉ



# La SODEC contextualise certaines données sur le financement du documentaire et invite le milieu au dialogue

Montréal, le 1<sup>er</sup> mars 2022 - En réponse à une lettre de POUR LA SUITE DU DOC transmise aux médias, la présidente et chef de la direction de la SODEC, Louise Lantagne tient à affirmer que « nul ne doute du rôle crucial et éclairant du cinéma documentaire dans notre société. Jamais, en aucun temps, il n'a plané à la SODEC l'ombre d'un mépris sous quelque forme qu'il soit... tout au contraire, le noble métier de cinéaste documentaire a toujours suscité notre admiration et notre volonté de soutenir leur travail essentiel. C'est dans cet esprit que, loin de vouloir se lancer dans un combat de chiffres, la SODEC souhaite tout d'abord contextualiser les faits mis de l'avant dans cette lettre, et cela en vue d'approfondir notre compréhension commune des enjeux. La SODEC, ajoute Louise Lantagne, est ouverte à bonifier le financement du documentaire, ce qu'elle a fait depuis 2019 en haussant de 53 % le plafond de l'aide octroyée, passant de 150 000 \$ à 230 000 \$ par projet de film documentaire. Mais comme nous ne sommes pas les seuls bailleurs de fonds du documentaire, force est de constater que la meilleure façon de mieux soutenir son financement ne peut se faire qu'en concertation avec tous les bailleurs de fonds concernés. La SODEC est prête à participer activement à un dialogue constructif. »

#### Le financement du documentaire est en augmentation à la SODEC

Bien que la lettre cite correctement le rapport annuel affirmant que pour l'exercice financier 2020-2021, la SODEC a investi 1,4 M\$, en production de moyens et longs métrages documentaires, elle a, dans les faits, procédé à des offres préliminaires[1] totalisant 2,19 M\$. Il convient de préciser que les montants publiés dans le rapport annuel de gestion de la SODEC reflètent les sommes qu'elle a engagées pendant cette année financière dans des projets ayant pu compléter leur financement auprès d'autres bailleurs de fonds.

Il y a donc un écart entre les projets acceptés par la SODEC dans une année donnée (reflétés dans les tableaux d'acceptation des programmes) et les projets se concrétisant dans la même année (reflétés dans le rapport annuel). Dans l'exemple de 2020-2021, cet écart de 785 600 \$ (2 193 100 \$ - 1 407 500 \$) s'explique par l'incapacité de compléter leur financement ou par la pandémie qui a forcé la mise sur pause de plusieurs projets devant se tourner au cours de l'année, ici ou à l'international.

Dans les faits, la SODEC a augmenté le financement des moyens et longs métrages documentaires : alors qu'entre 2014 et 2017, les offres préliminaires de la SODEC totalisaient en moyenne 1,9 M\$ par année, depuis 2018, cette moyenne est montée à 2,2 M\$, et notons que pour cette année (2021-2022), les offres préliminaires de la SODEC se chiffrent à 2,69 M\$.

#### Pour mieux soutenir le documentaire

Le documentaire fait face à plusieurs enjeux de financement et loin d'ignorer la situation, la SODEC a déjà mis en œuvre certaines actions :

- ▶ En 2019, elle a fait passer son plafond d'investissement pour un documentaire, de 150 000 \$ à 200 000 \$, et par la suite de 200 000 \$ à 230 000 \$ en juin 2020. Le plafond d'investissement de la SODEC a donc augmenté de 53 % depuis 2019.
- La SODEC a accepté les demandes de tous les producteurs de prolonger les offres préliminaires dans le contexte de la pandémie, le temps qu'ils puissent compléter le financement de leur documentaire auprès des autres bailleurs de fonds ou amorcer leur tournage.
- Les documentaires tournés depuis le début de la pandémie ont également bénéficié des deux volets du programme d'aide temporaire dans le secteur audiovisuel (volet 1 – aide au maintien des capacités de production dans le secteur audiovisuel et volet 2 – interruption de tournage en raison de la COVID-19).

Enfin, la SODEC réitère qu'elle est toujours en communication avec les associations représentant les producteurs et cinéastes du documentaire afin que ses programmes permettent de mieux financer le documentaire.

[1] Lettre de décision positive de la SODEC dans un projet, conditionnelle à la confirmation des autres partenaires pressentis par la maison de production afin de compléter la structure financière.

#### À propos de la SODEC

La SODEC a pour mandat de promouvoir et de soutenir le développement des entreprises culturelles au Québec et à l'étranger dans les secteurs du cinéma et de la production télévisuelle, du livre, des métiers d'art, du marché de l'art ainsi que de la musique et des variétés. La SODEC a également le mandat de protéger et de mettre en valeur un parc immobilier patrimonial de 32 immeubles, reflet de l'identité québécoise.



#### **GENEVIÈVE QUESSY**

Mardi, 1 mars 2022 13:30 MISE À JOUR Mardi, 1 mars 2022 13:30

Plusieurs centaines de membres du milieu du cinéma québécois unissent leur voix pour demander plus d'argent de Québec pour le documentaire, un genre cinématographique dont le financement, selon eux, aurait diminué de moitié depuis 10 ans.

Une lettre dénonçant ce sous-financement chronique, signée par plus de 650 personnes, a été transmise lundi à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Cette société d'État, qui relève du ministère de la Culture et des Communications, est responsable de distribuer les montants destinés à financer les productions culturelles, entre autres celles du secteur cinématographique.

«On a compilé les chiffres disponibles dans les rapports annuels et ce qu'on constate est troublant. Tandis que le budget total d'aide à la production cinématographique de la SODEC est passé de 26 millions\$ en 2013 à 41 millions\$ en 2021, la part octroyée au documentaire a été réduite de moitié, donc tout le reste va aux productions de fiction», s'insurge Denys Desjardins, cinéaste et auteur de plusieurs films, dont *Le Château* et *L'Industrie de la vieille\$\$e*.

Selon les statistiques rendues publiques par la SODEC, la part allouée au documentaire représente en moyenne 7 % de son enveloppe globale. Elle se chiffrait à 10,5 % en 2012, mais, 10 ans plus tard, seulement 3,4 % y sont consacrés, a-t-on pu constater. Les cinéastes signataires de la lettre, incluant plusieurs réalisateurs de fiction, dont Denys Arcand, Denis Villeneuve et Philippe Falardeau, demandent plutôt que l'enveloppe attribuée au cinéma documentaire représente 15 % des fonds.

«La SODEC a le mandat de soutenir l'ensemble des pratiques cinématographiques et le documentaire en est un des piliers. À maintenir sa participation à un niveau aussi négligeable, ce n'est ni à son développement, ni à son rayonnement que la SODEC contribue, mais à son étouffement à très court terme», ajoute Denys Desjardins.

Dans un communiqué émis en réponse à la lettre des cinéastes, la SODEC répond que les chiffres publiés dans son rapport annuel reflètent les sommes engagées dans une année financière dans des projets ayant pu compléter leur financement auprès d'autres bailleurs de fonds, tels Téléfilm Canada ou les différents fonds privés.

«Il y a donc un écart entre les projets acceptés par la SODEC dans une année donnée et les projets se concrétisant dans la même année. Dans l'exemple de 2020-2021, cet écart s'explique par l'incapacité de compléter leur financement ou par la pandémie qui a forcé la mise sur pause de plusieurs projets devant se tourner au cours de l'année», dit la société d'État.

À la question de savoir pourquoi le documentaire bénéficie beaucoup moins de son aide financière que le cinéma de fiction, la société d'État n'a pas souhaité répondre à notre demande d'explication.

Abonnement **Publicité** Contact Guide industrie Vidéos **Podcasts** magazine CONVERGENCE **Boutique** 



JEUX VIDÉO NUMÉRIQUE

MOBILE ANIMATION INFORMATIQUE

ARTS MÉDIATIQUES

E-MARKETING

RÉALITÉ VIRTUELLE

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**STARTUPS** 

ARTISANS DU NUMÉRIQUE

**CONSEILS D'EXPERTS** 

# Pour la suite du doc : La SODEC étouffe le cinéma documentaire québécois



🕒 1er mars 2022, 12h44 | 💄 Article rédigé par Qui fait Quoi.

De nombreux cinéastes, documentaristes et artisans du milieu du cinéma québécois signent ces jours-ci une lettre pour remettre en question le sousfinancement de la production des films documentaires au sein de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Leur lettre dénonce entre autre une coupure de 50% des investissements de la SODEC dans la production documentaire, particulièrement au cours de la dernière décennie.



[Documentaires | Longs métrages | SODEC | Financement]

SUIVEZ-NOUS If 30 5





#### SUR LE MÊME SUJET

#### Cinéma télévision : **Documentaires**

- Planète+ célébrera la Journée internationale des droits des femmes en mars
- Décès du cinéaste Danic Champoux
- Planète+ propose une programmation spéciale pour la Saint-Valentin
- Le 14e Massimadi se tiendra du 11 février au 11 mars
- « Prière pour une mitaine perdue » sera de retour en salle dès le 7 février

#### Industrie: Financement

- L'industrie québécoise du jeu vidéo versera 72 350 \$ à la Croix-Rouge pour l'Ukraine
- Le Réseau Environnement recommende d'investir dans les infrastructures en eau
- [PODCAST] Ryan Kennedy lance son troisième album, « Libertine »
- L'AQT invite le gouvernement du Québec à stimuler les exportations
- Le MNBA lève 500 000





Le 15-18 - 1 mars 2022
Plus d'argent exigé pour le documenta







#### **ARTS**

À la une En continu

ACCUEIL | INFO | ARTS | CINÉMA

# Financement de la SODEC : le cinéma documentaire québécois en colère



Le documentariste Denys Desjardins lors du tournage de son film «Le château» PHOTO: NICOLAS CANNICCIONI



#### Radio-Canada

le 1 mars 2022



Dans une lettre publiée mardi et signée par 650 personnes, le milieu du cinéma documentaire québécois dénonce le trop faible financement alloué par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Il réclame de recevoir au moins 15 % des fonds affectés à la production de films par la SODEC.



« Il y a une désaffection des télédiffuseurs [pour les documentaires québécois] avec l'arrivée de Netflix. Tout cet écosystème va nous nuire à long terme si on n'est pas soutenu », a expliqué, en entrevue mardi, le cinéaste Denys Desjardins à Franco Nuovo lors de l'émission *Le 15-18*.

Source: <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1865861/lettre-cinema-documentaire-quebecois-sodec-financement">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1865861/lettre-cinema-documentaire-quebecois-sodec-financement</a>

Dans leur lettre, les signataires soulignent aussi que les longs métrages documentaires québécois rayonnent dans les festivals à l'étranger. Deux d'entre eux – *Geographies of Solitude*, de Jacquelyn Mills, et *Cette maison*, de Miryam Charles – ont d'ailleurs été sélectionnés lors de la dernière Berlinale.

Parmi les 650 signataires se trouvent des documentaristes, comme Richard Desjardins, Fernand Dansereau – récemment lauréat d'un Prix du Gouverneur général – et Jacques Godbout, mais aussi des cinéastes de fiction, dont Denis Villeneuve, Philippe Falardeau, Denys Arcand ou encore Sophie Deraspe et Luc Dionne.

L'élément déclencheur du mécontentement est la proportion du budget de la SODEC consacrée à la production de longs et moyens métrages documentaires pour l'exercice financier 2020-2021. « Le mépris s'exprime par un pourcentage : 3,4 % énonce la lettre. Dixsept productions se [sont] partagé la famélique somme de 1 407 500 \$ ».

« Si la mission de la SODEC est de "soutenir les entreprises culturelles québécoises", force est de constater qu'elle ne la remplit pas à l'égard des compagnies de production documentaires », est-il aussi écrit dans la lettre.



Richard Desjardins
PHOTO: LILLI MARCOTTE

#### La SODEC se défend

Dans un communiqué émis mardi, la SODEC a affirmé qu'elle devait initialement investir 2,19 millions de dollars, et non 1,4 million de dollars, pour la période 2020-2021. Elle explique cet écart par l'incapacité de certaines productions de compléter leur financement – seuls les montants versés à des projets ayant pu compléter leur financement sont comptabilisés dans le rapport annuel de la SODEC – et par la pandémie, qui a forcé la mise sur pause de nombreux projets qui devaient être tournés au cours de l'année.





PUBLICITÉ



À la une Radios Balados Rechercher



RATTRAPAGE DU MARDI 1ER MARS 2022 : ACTIVITÉS EXTÉRIEURES À MONTRÉAL, ET FINANCEMENT DES DOCUMENTAIRES

#### Plus d'argent exigé pour le documentaire : Denys Desjardins, cinéaste

Plus de financement réclamé pour les documentaires





Projection de film dans une petite salle



Le 15-18 Publié le 1 mars 2022

Quelque 650 documentaristes et professionnels du milieu cinématographique du Québec signent une lettre dénonçant le peu de financement offert par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Selon l'un des instigateurs de la lettre, Denys Desjardins, c'est en prenant conscience concrètement du sousfinancement pour les documentaires que cela les a motivés à agir : « Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Je pense que tout le monde a été ahuri. C'est comme si ça traduisait notre souffrance.»

« Si on ne [nous] finance pas, on va disparaître. »

- Denys Desjardins, cinéaste et instigateur de la lettre

#### En complément :

- Émission | Attirer le cinéma québécois en région pour de bon, Pénélope
- Émission | Le documentaire canadien menacé par le manque de financement, Médium large

Source: https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/entrevue/392597/documentaire-film-financement-sodec-culture-production-lettre





À la une Radios Balados Rechercher



RATTRAPAGE DU MERCREDI 2 MARS 2022

#### Pour un meilleur financement du cinéma documentaire



Les artisans dénoncent le manque de fonds de la SODEC pour le documentaire



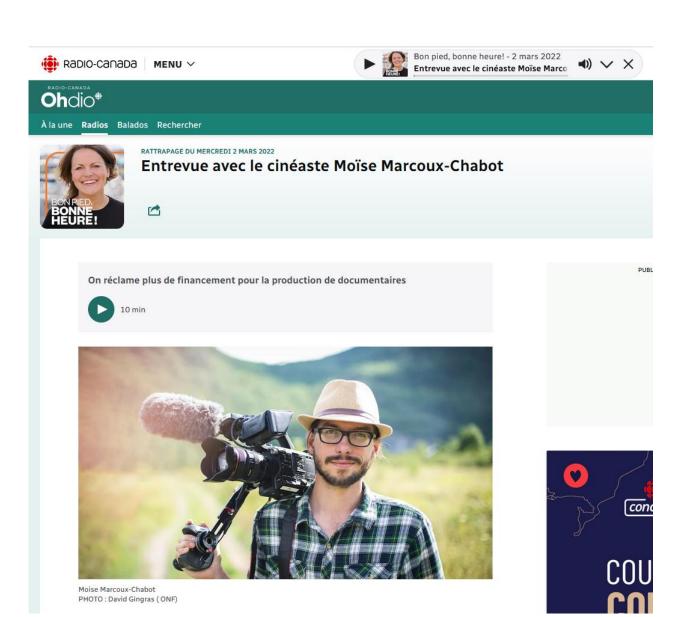


Le tournage d'un documentaire pour " bâtir un lien éco-responsable entre l'humain et son rapport à la nature " PHOTO: Billie Jazz Marcuzzo-Rov



Info-réveil Publié le 2 mars 2022

Dans une lettre signée par plus de 650 personnes, des professionnels du cinéma affirment que la SODEC a réduit de moitié ses investissements dans la production documentaire au cours des 10 dernières années. Selon eux, la société d'État québécoise n'aurait consacré que 3,4 % de son budget à la production de longs et moyens métrages documentaires en 2020-2021 comparativement à 11 % en 2013. Éric Barrette en discute avec l'un des signataires, Simon Croz, directeur général de Paraloeil à Rimouski.





Bon pied, bonne heure! Publié le 2 mars 2022

Une lettre signée par plus de 650 acteurs du milieu du cinéma documentaire et de fiction dénonce le sous-financement de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) envers la production de films documentaires, un genre qui, historiquement, a pourtant permis au Québec de faire sa marque. Moïse Marcoux-Chabot, cinéaste gaspésien et l'un des signataires de la lettre, est l'invité de notre chroniqueuse.

Source: https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/bon-pied-bonne-heure/segments/entrevue/392657/lettre-financement-documentaires

Q



f У 🎯 🗅

HOME REVIEWS ▼ FEATURES ▼ FESTIVALS ▼ SUBSCRIBE ▼ ABOUT ▼



JACQUELYN MILLS' GEOGRAPHIES OF SOLITUDE RECENTLY REPRESENTED QUEBEC AT THE BERLINALE FORUM I JACQUELYN MILLS

# Quebec Filmmakers Call Upon SODEC to Improve Support for Documentary

602 filmmakers call for funding reform in open letter



BY PAT MULLEN - MARCH 1, 2022 - INDUSTRY - 5 MINS READ

602 Quebecois filmmakers are calling upon SODEC (Société de Développement des Entreprises Culturelles) to improve its support for documentary production. In an open letter "La SODEC étouffe le cinéma documentaire Québécois" ("SODEC stifles Quebec documentary cinema") published in *Le devoir*, the filmmakers articulate a dire situation for the provincial funder. Signatories include Academy Award nominee Denis Villeneuve (*Dune*), Philippe Falardeau (*Monsieur Lazhar*), Documentary Organization of Canada executive director Sarah Spring, DOC board chair and *Fire of Love* producer Ina Fichman, Denis Côté (*Bestiaire*), Catherine Bainbridge (*Rumble*), and Léa Pool (*Pink Ribbons, Inc*).

The letter notes that the allocation of production dollars for documentaries from the provincial purse has dropped by half since 2013. In the 2020–21 fiscal year, 17 feature–length or mid–length documentaries received a \$1,407,500 from SODEC, or 3.4% of production budgets. This figure amounts to an average of merely \$82,794 per production. Compare this to the 2013 fiscal in which does received 11% of production spending, or \$2.8 million.

The signatories note that documentaries serve Quebec cinema especially well on the film festival circuit. They cite the recent inclusion of Quebecois films like Jacqueline Mills' *Geographies of Solitude* and Miryam Charles' docu-drama *This House* at the <u>Berlinale Forum</u> as examples of two recent successes. Last year, Emanuel Licha's <u>zo reken</u> won the top prize for Canadian features at both Hot Docs and RIDM, while Jean-François Lesage's <u>Prayer for a Lost Mitten</u> won the top prize at Hot Docs the year before.

#### **Docs as Social Fabric**

More than representing Quebec well in cultural forums, though, the filmmakers note that larger aspects of Quebecois identity and social engagement are at stake if SODEC continues to under-fund non-fiction filmmaking. "Year after year, the documentary proves its social relevance, its formal audacity, its ability to grasp reality head-on and to name us as a people, to make us reflect as a society," notes the letter. (My translation.)

"By helping to renew the language of the documentary, these two films [Geographies of Solitude and This House] also prove that the genre is very much alive and in tune with the society that birthed it. But beyond the festival successes, the documentary as a whole offers a unique look at Quebec and the world. It allows us to understand the complex times we are going through. By exploring a subject in greater depth and immersing themselves in a subject's environment, documentary filmmakers identify social issues in a way that no other practice can do...In short, they offer a form of democratic engagement unlike any other form of cinema."

The filmmakers outline clear demands to SODEC, including the request that 15% of provincial spending for productions be allocated to documentaries. The filmmakers also demand that SODEC spend public money "in a spirit of consistency with the unique and specific character of Quebec cinema."

#### **SODEC Response**

SODEC issued a letter today in which president and CEO Louise Lantagne reiterated the funders' support for documentaries. "The noble profession of documentary filmmaking has always aroused our admiration and our desire to support their essential work," says Lantagne in the statement. (All quotes are my translation.)

However, SODEC passed the buck to an extent and called for more support from other bodies. "But as we are not the only donors of the documentary," notes Lantagne, "it is clear that the best way to better support its financing can only be done in consultation with all the donors concerned." Quebecois docs like Geographies of Solitude and Joannie Lafrenière's Gabor both received national funding under Telefilm's Talent to Watch program. Moreover, 10 out of 22 feature docs listed in Telefilm Canada's recent funding announcement hailed from Quebec.

The statement notes that SODEC raised the ceiling for production spending in 2019, augmenting the cap for docs by 53%, or from \$150,000 to \$230,000 per film project. However, these figures obviously fall short from the averages noted above. Although SODEC does not dispute the \$1.4 million figure cited in the letter, it notes it "made preliminary offers totaling \$2.19 million." Lantagne says that SODEC is open to constructive dialogue.

Read the filmmakers' letter <u>here</u> and SODEC's response <u>here</u>.





PAT MULLEN

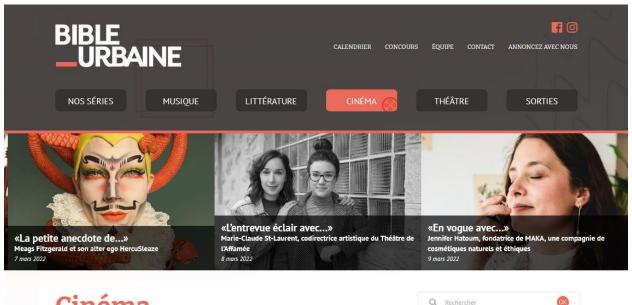
LATEST POSTS

Pat Mullen is the publisher of POV Magazine. He holds a Master's in Film Studies from Carleton University where his research focused on adaptation and Canadian cinema. Pat has also contributed to outlets including The Canadian Encyclopedia, Paste, That Shelf, Sharp, and Complex. He is the vice president of the Toronto Film Critics Association.











4

7



Crédit photo : Tous droits réservés @ Cottonbro sur Pexels

Récemment, de nombreux cinéastes, documentaristes, artisan.es du milieu de la culture et personnalités politiques du Québec ont signé une lettre qui dénonce le sous-financement de la production de films documentaires accordé par la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). En effet, au cours de la dernière décennie, ces producteur rices ont vu leur portion du budget du programme d'aide au cinéma chuter de plus de 50%. C'est dans ce contexte trouble que le réalisateur et scénariste Denys Desjardins lance un cri du cœur à la communauté artistique et à la SODEC, afin d'assurer la survie et la pérennité de ce genre cinématographique pourtant si nécessaire et éducatif.

«Il faut une bonne fois pour toutes se fâcher. Il faut protéger ce genre fondateur, il faut que les jeunes puissent en vivre décemment».

M. Desjardins, l'une des figures de proue du documentaire québécois, notamment connu pour *La dame aux poupées* (1996) et plus récemment *Le Château* (2020), et qui est à l'origine de ce cri d'alerte, a eu l'amabilité de m'accorder un entretien sur le sujet. Car ce dernier s'est dit «choqué de voir les chiffres» qui traduisent la dure réalité des producteurs, qui se voient refuser de plus en plus de films au fil des ans.

#### Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

Mais avant d'aller plus loin, parlons un peu de ces chiffres, justement. Selon son rapport annuel, la SODEC a investi «uniquement 3,4% de son budget dans la production de moyens et de longs métrages documentaires pour l'exercice financier de 2020-2021. Ainsi, le rapport fait état de dix-sept productions qui se sont partagé la somme de 1 407 500 \$, alors que le cinéma de fiction, de son côté, a reçu plus de 38 millions pour la création de 32 films, ce qui représente 92% du budget total de la SODEC pour le secteur du cinéma.»

Le cinéaste a communiqué avec la direction de la SODEC sur le sujet avant de lancer ce cri d'alerte afin d'obtenir des explications. Cette dernière explique que cette baisse serait entre autres causée par le contexte pandémique.

«Puisque la pandémie empêche les gens de faire leurs films à cause des mesures sanitaires, les chiffres paraissent très mal cette année», relate M. Desjardins. Car l'argent, d'après la direction, était bel et bien là; elle n'a simplement pas été dépensée. Par ailleurs, en raison du lobbyisme, la SODEC aurait reçu certaines enveloppes budgétaires destinées aux œuvres de fiction, et qui ne permettent pas le partage de l'argent du financement aux autres disciplines.

Or, cela ne justifie pas le fait qu'année après année, la portion budgétaire allouée à la production de longs métrages documentaires est en constante dégringolade. Si on jette un coup d'œil aux archives, on peut voir qu'en 2004, par exemple, une portion de 15% du programme d'aide au cinéma et à la production télévisuelle était accordée au documentaire. En 2021, cette donnée a chuté à 3,4%.

«En partageant les chiffres avec d'autres [cinéastes], on était tous d'accord pour dire que, là, ça suffit. L'autre étape, après? On va mourir la bouche ouverte, on va disparaître sans que personne ne s'en soucie», se désole le scénariste montréalais.

Et en effet, au rythme où vont les choses, le métier de documentariste risque de devenir à son tour... une œuvre de fiction!

#### Le documentaire: une porte d'entrée dans l'industrie

Dans un même ordre d'idées, il est essentiel de souligner l'importance des films documentaires pour les nouveaux cinéastes et producteurs, qui donnent l'occasion à beaucoup d'entre eux de faire leurs premiers pas dans l'univers du septième art. «Comme c'est très dur de faire de la fiction au Québec, le documentaire permet aux jeunes de survivre et de commencer dans l'industrie. C'est une façon d'amorcer une carrière», explique Denys Desjardins.

Mais sans un financement adéquat pour la réalisation de courts et de moyens métrages, plusieurs talents émergents risquent de se retrouver le bec à l'eau au sortir des bancs d'école.

Pour éviter une telle situation, mon interlocuteur, ainsi que les 700 et quelques autres signataires de la lettre, demande «que l'enveloppe attribuée au cinéma documentaire représente dorénavant 15% des fonds affectés à la production».

À l'heure actuelle, le cinéaste militant, qui n'en est pas à son premier combat pour la défense des institutions artistiques, est en train de fédérer les regroupements et syndicats afin de proposer ce pourcentage minimum pour, «au moins, revenir au seuil de pauvreté [que les documentaristes] ont déjà connu.»

Ainsi, il souhaiterait voir une certaine stabilité dans le pourcentage du budget octroyé aux films documentaires, ce qui est tout à fait compréhensible, on s'entend.



. Le cinéaste Denys Desjardins qui brandit fièrement la liste des signataires. Photo: Anik Salas

#### Redonner au documentaire son lustre d'avant

Grâce à cette initiative, Denys Desjardins souhaite «insuffler un vent nouveau au documentaire» pour que les prochaines années soient plus pérennes auprès des futures générations de cinéastes.

Le documentaire, soulignons-le, est un genre qui a été modernisé au Québec dans les années 1960 avec le Cinéma direct, qu'il ne faut pas délaisser. «Il faut que le gouvernement du Québec se réveille. Il faut que tous les Québécois et Québécoises soient sensibles au fait qu'on ne peut pas se divertir qu'avec du contenu américain. On ne s'en sortira pas si ça continue comme ça».

La lettre, qui a été signée par de nombreux et nombreuses cinéastes, producteur.rices, acteur.rices, auteur.es-compositeur.rices et figures politiques de tous horizons tels que Jacques Godbout, Denys Arcand, Philémon Cimon, Léa Pool et Catherine Dorion, vise à mettre en lumière la précarité de l'avenir du film documentaire.

C'est donc avec une pointe de fierté que Denys Desjardins a reçu cet élan de solidarité de la part de la communauté artistique: «La réaction [des signataires] semble être la même que j'ai eue en voyant le chiffre honteux de 3,4 millions: "Ben voyons dont, c'est scandaleux"».

Il faut le dire, le documentaire est un genre filmique très riche et varié, qui se base sur de vraies histoires et qui est près de la population, puisqu'il dépeint les réalités d'un peuple. «Si les gens veulent que l'on continue à faire des films sur eux, ils devraient signer cette lettre. C'est important de savoir ce qui se passe autour de nous, au centre de notre ville et de notre société», ajoute-t-il.

En définitive, le cinéaste, qui n'a pas hésité à être le porte-parole de cette juste cause, a pour souhait que le Québec rayonne encore longtemps sur la carte du monde et que le genre documentaire perdure: «Ce dernier, au Québec, a un passé puissant, et j'aimerais qu'il ait un avenir tout aussi glorieux».

M. Desjardins poursuit sur sa lancée en ajoutant qu'il aimerait également voir, en plus d'un financement stable pour la production, une plus large diffusion de ces œuvres cinématographiques, notamment sur nos chaînes télévisuelles québécoises. Et il a bien raison sur ce point.

Allez, brisons ensemble ce cercle vicieux pour permettre au cinéma d'ici d'obtenir le financement dont il a besoin pour assurer sa vitalité!



#### Claire Groulx-Robert

#### Acrobate de la langue

Fervente locavore, vous retrouverez facilement Claire au prochain événement à ne pas manquer à Montréal.

#### **Entrevues Radio**

- Entrevue de Sylvain L'Espérance avec Julia Page, Breakaway CBC Québec, 1 mars 2022
- Entrevue de Denys Desjardins au 15-18 avec Franco Nuovo, Radio-Canada, 1 mars 2022 <a href="https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/entrevue/392597/documentaire-film-financement-sodec-culture-production-lettre">https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/le-15-18/segments/entrevue/392597/documentaire-film-financement-sodec-culture-production-lettre</a>
- Entrevue de Denys Desjardins avec Marjorie Champagne, CKIA à Québec, 2 mars 2022
- Entrevue de Denys Desjardins sur les ondes CHYZ 94,3 Québec, 2 mars 2022
- Entrevue de Denys Desjardins avec Guy Ménard, Derrière l'image, Radio Centre-ville, jeudi 3 mars 2022
- Entrevue de Denys Desjardins avec Caroline Stephenson, CKRL 89,1 Québec, 7 mars 2022.
- Entrevue Hugo Latulippe avec Pénélope, Radio-Canada, 9 mars 2022 https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/penelope/segments/entrevue/393575/documentaire-territoire-identite-art
- Reddit.com
  <a href="https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/t4fett/la-sodec-%C3%A9touffe-le-cin%C3%A9ma\_documentaire-gu%C3%A9b%C3%A9cois">https://www.reddit.com/r/Quebec/comments/t4fett/la-sodec-%C3%A9touffe-le-cin%C3%A9ma\_documentaire-gu%C3%A9b%C3%A9cois</a>